



Cordemais, le 10 septembre 2020

## Pascale CORMERAIS, une élue qui ne s'en laisse pas compter...

### Conseil Municipal



Pascale CORMERAIS, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, est chargée de la commission **Finances publiques et budgets communaux**, «*le nerf de la guerre...*». Mais elle ne s'en laisse pas compter et la tâche ne l'effraie pas : «*J'ai pratiqué la comptabilité privée dans différentes entreprises pendant 20 ans avant de me tourner vers ma passion, le vin, et me former en viticulture œnologie*» explique t-elle. Cette nouvelle activité lui a apporté énormément, même si après 3 ans, faute de contrat pérenne dans la région, elle revient à son premier métier : «*j'ai fait des dégustations auprès de personnes différentes. J'ai donc eu un large aperçu de la topologie sociale. Cela m'a appris l'écoute et l'échange, indispensables pour une élue*».

À Cordemais depuis 24 ans, elle s'est beaucoup investie dans la vie de sa commune. Elle a été Conseillère Municipale de 2007 à 2014 : «*je reconnais n'avoir fait que survoler le rôle pendant ce mandat car j'étais très prise professionnellement à ce moment là. Cette expérience porte ses fruits car j'ai déjà une idée du fonctionnement d'une commune et des services municipaux*» avoue t-elle. Elle a aussi été, pendant 2 ans, membre actif du Conseil de développement Estuaire et Sillon : «*les échanges participatifs sont indispensables*» insiste t-elle. Mais c'est dans le monde associatif qu'elle a œuvré le plus longtemps : «*Je pratique le théâtre à l'ACLIC et j'ai été responsable de la section gymnastique de l'ASC pendant une dizaine d'années*». C'est d'ailleurs là qu'elle rencontre Daniel GUILLÉ, alors président : «*j'ai apprécié sa gestion rigoureuse et le fait qu'il souhaitait mutualiser les services au sein de l'association (tâches administratives, budget...)*. Je me sentais épaulée et soutenue dans l'animation de ma section». Aussi, elle n'a pas hésité à rejoindre sa liste lors des élections.

Pascale CORMERAIS a une vision très juste des finances d'une commune : «*la comptabilité publique est différente de la comptabilité privée, ce n'est pas tout à fait le même langage, pas tout à fait les mêmes opérations*» admet-elle. Cependant, les remplacements qu'elle a eu l'occasion d'effectuer à la mairie de Lavau-sur-Loire et au CEREMA à Nantes, lui ont appris à comprendre et connaître ces différences : «*lorsque je fais le point avec la responsable Finances de la mairie, je ne suis pas perdue*» s'amuse t-elle. Mais elle est consciente que le sujet est très sérieux et que de la gestion des finances d'une commune dépendent la réalisation des projets, donc la satisfaction des administrés : «*il faut essayer d'équilibrer le bien-être des agents communaux et le contentement de la population, le fonctionnement et les projets. Les deux sont indissociables*».

Même si le budget de la commune de Cordemais est confortable, *«pour le moment»*, ajoute t-elle, *«il faut penser que la fermeture de la Centrale dans quelques temps aura un fort impact sur nos finances»* prévient-elle. Elle n'oublie pas non plus les futures décisions de l'intercommunalité et de l'État qui peuvent aussi avoir des conséquences. C'est pourquoi, elle souhaite établir une feuille de route avec une projection sur au moins 10 ans *«afin de décider ce qui peut être fait, quels projets à moyen et long terme peuvent être raisonnablement budgétisés»*. Dans cette tâche, elle sait qu'elle peut compter sur les agents et, en plus du Maire, sur les membres de sa commission, à savoir :

- les 7 autres Adjointes : Didier CHAUVIÈRE, Lydie RETAILLEAU, Thierry GADAIS, Alexia ROUSSEAU, André LANCIEN, Émilie CHAPALAIN et Franck CLOUET ;

- 3 conseillers : Pierre LAUDEN, Cécile SACHOT et Benoit LONGEON.

Elle siègera aussi au Conseil de la communauté de communes Estuaire et Sillon et souhaiterait intégrer deux commissions : *«Finances, évidemment, mais aussi celle relative au développement économique car c'est un sujet qui m'intéresse et dont, à mon sens, le budget d'une commune dépend aussi»* conclut-elle.